

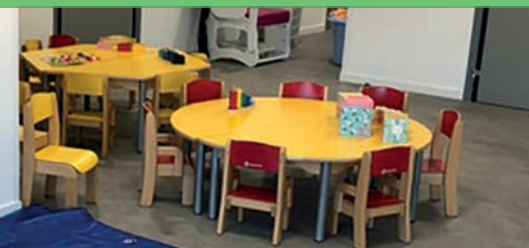
TRAVAUX,
CADRE DE VIE
Maison Médicale18



SPORTS, JEUNESSE,
LOISIRS & VIE
ASSOCIATIVE
Crèche04

CULTURE,
COMMUNICATION
École de Musique10

DOSSIER
FINANCES
.....14



01 Commémoration

Commémoration du 19 mars 1962

Journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie.

Les élus se sont rassemblés à 17h15 au monument aux morts pour y déposer une gerbe en leur mémoire.



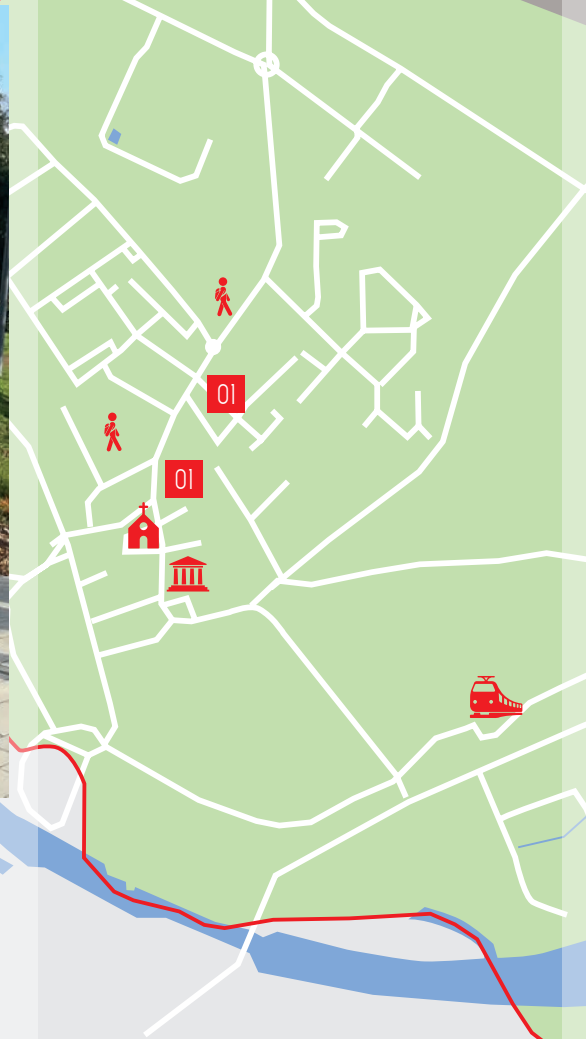
02 Commémoration

Journée nationale du Souvenir des Victimes et Héros de la Déportation

76 ans après le retour des derniers déportés libérés, le souvenir de la déportation demeure dans notre mémoire collective et ne doit pas s'effacer.

Les camps d'extermination, de concentration nazis et l'horreur vécue par des millions d'êtres humains qui en furent victimes, ne sont pas une simple page documentaire de l'histoire du XX^{ème} siècle.

Le dimanche 25 avril, le conseil municipal a tenu à rendre hommage à tous les déportés, victimes des génocides ou de la répression.



04 Sports, Jeunesse, Loisirs & vie associative

Crèche Rigolo comme le Vie
Et si on faisait le carnaval
Le LALP

08 Éducation & Atnés

À l'école, on fête l'arrivée du printemps
Chasse aux œufs à l'école maternelle
Le trésor de calicot Jack
Diplômés 2021
Inscription Banquet - Sortie et semaine des aînés (pages 26-27)

10 Culture & Communication

L'école de musique
L'actualité de Prouvy sur votre Smartphone

13 Fêtes & Cérémonies

Distribution des chocolats de Pâques
Fête du travail
Commémoration du 8 mai

14 Dossier

Finances

16 Citoyenneté & Solidarité

Une journée des droits des femmes pas comme les autres
Marches exploratoires
Appel à candidatures aux commissions extra-municipales

18 Travaux, espaces verts & cadre de vie

M. le Sous-Préfet en visite à la future maison médicale
Construction d'un parking Rue des Poilus
Passage à l'éclairage à leds

22 Les gens d'ici

Hommage à Jacques Delgrange
Hommage à Yves-Marie Quiévy

ÉDITO

Chères Prouvysiennes,
chers Prouvysiens,

Va-t'on bientôt voir le bout du tunnel de cette pandémie ? Je l'espère, cela fait déjà plus d'un an qu'elle dure.

Après trois confinements et de nombreux couvre-feu, le Gouvernement nous annonce, à l'heure où j'écris ces quelques lignes, un déconfinement partiel pour ce mois de mai et une réouverture progressive des commerces, des terrasses, des lieux culturels. Nous

espérons tous pouvoir nous retrouver et partager de bons moments mais la pandémie nous a appris à rester prudents. Je ne m'attarderai pas sur ce sujet qui est déjà très relayé par les médias.

Le service communication a été développé depuis le début de l'année, la mairie a désormais une page facebook et depuis peu une application gratuite pour les usagers, Citykomi. Vous en trouverez le détail dans ce magazine. Le bulletin municipal a lui aussi été repensé, bien sûr vous y trouverez toujours la rétrospective des événements mais également des inscriptions pour les futures manifestations, une mise en valeur des certaines structures, ... Je vous laisse le soin de les découvrir.

Vous trouverez également dans ce Petit Prouvysien le dossier finances de l'année écoulée et les prévisions pour 2021. La bonne santé financière de notre commune nous permet d'investir plus 1 600 000 € dans divers travaux notamment la requalification

du centre bourg (Création d'une maison médicale, Aménagements publics autour de nouvelles cellules commerciales et autour des futurs logements Partenord), l'éclairage public, l'équipement de tablettes

numériques pour l'école élémentaire, ... La ville n'a pas contracté d'emprunt en 2020 et n'en contractera pas non plus pour 2021. La dette de la ville au 31/12/2020 est de 1 765 000 M € de capital à rembourser aux organismes bancaires. Soit un peu plus

de 760 € par habitant. La capacité de désendettement au 31/12/2020 est d'1an et 8 mois. Ce ratio place la ville de Prouvy dans les communes ayant un endettement des plus bas de l'arrondissement. Nous avons fait le choix, pour la 14ème année consécutive, de ne pas augmenter les taux communaux de la fiscalité locale.

Concernant le sondage effectué pour attribuer un nom à la future maison médicale, votre choix s'est porté sur Madeleine Brès, première femme à avoir obtenu son diplôme de médecine. Je vous remercie toutes et tous pour votre participation.

Je sais qu'il reste encore un petit mois avant que certains d'entre vous ne soient en congés mais je profite de ce bulletin pour vous souhaiter de très bonnes vacances.

Bien respectueusement,

Votre dévouée Maire,
Conseillère Départementale,
Isabelle CHOAIN

Nous contacter :

Hôtel de Ville
rue de la Mairie
59121 Prouvy
Tél : 03 27 21 42 00
Fax : 03 27 21 42 01
rbultez@mairie-
prouvy.fr

Horaires
d'ouverture :
du lundi au
vendredi
de 8h30 à 12h00 -
13h30 à 17h30
le samedi de
8h30 à 12h

Le Petit Prouvysien N° 34
Juin 2021

Directeur de publication :
Isabelle CHOAIN

Directeur de la rédaction :
Guy PILETTE

Rédaction/illustration/conception/
Réalisation : Roselyne Bultez

Impression : Imprimerie Gantier
Distribution : élus





Crèche « Rigolo Comme La Vie »

Située au 9 Chemin de Maugré depuis le mois de novembre dernier, la crèche " Rigolo Comme La Vie Prouvy" accueille les enfants de dix semaines à quatre ans (six ans pour les enfants en situation de handicap) de manière régulière ou occasionnelle.

Possédant un agrément pouvant aller jusqu'à vingt berceaux, quinze sont actuellement occupés et huit appartiennent à la ville de Prouvy.

Garante du projet pédagogique et aux petits soins pour vos p'tits bouts, l'équipe fixe se compose d'une Directrice, également infirmière, d'une Éducatrice de Jeunes Enfants, de deux Auxiliaires de Puériculture et d'une Animatrice d'éveil.

dans un souci d'être au plus près des besoins des enfants. L'équipe éducative y répond au mieux.



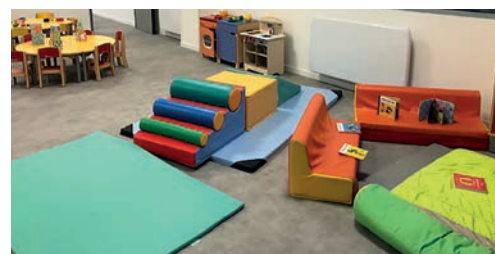
Chaque enfant peut évoluer et grandir dans cet environnement approprié et sécurisé. Des repères sont mis en place pour favoriser le sentiment de sécurité de l'enfant et son épanouissement.

Les activités sont adaptées et proposées en fonction de l'âge de chaque enfant.

Ce dernier découvre le monde qui l'entoure, il explore. Il va passer par différentes étapes : il rampe, il marche à quatre pattes, passe de la position assise à la position debout.

Jouer seul, apprendre à jouer avec les copains, intégrer petit à petit les consignes, les règles de vie collective, le respect de soi et de l'autre...

Les enfants évoluent ensemble et la mixité des âges favorise la socialisation et le vivre-ensemble.



L'organisation et la vie à la crèche :

L'espace de vie est aménagé en différentes zones (repas, activités motrices, jeux, construction, dînette, parc des bébés, lecture, fauteuils, tapis, peinture, transvasement ...)

Rythme de l'enfant :

Chaque jour, dès 7h00, un accueil échelonné est proposé.

Vers 9h30, les enfants présents en salle sont rassemblés. Il s'agit d'un rituel où sont proposés des jeux libres afin de commencer doucement la journée et de favoriser l'imagination.

L'équipe est attentive au rythme de chaque enfant et répond à leurs besoins de manière individuelle. Certains enfants peuvent être déjà couchés. Ainsi, les siestes sont proposées au rythme et signes de fatigue de l'enfant. L'unité est composée de deux dortoirs : dans l'un des berceaux et dans l'autre des lits adaptés à l'âge des enfants et permettant de développer leur autonomie.



Ensuite, des ateliers sont proposés, mais pas imposés car au choix de l'enfant. Alternances d'ateliers manuels où l'enfant explore des techniques, des matières comme la peinture (avec les mains, les pieds, les pinces, les éponges), la pâte à



modeler, le collage, les gommettes, le dessin...

Des moments calmes comme le temps des histoires, des comptines, des chansons, de relaxation. Des découvertes de son corps, de ses capacités, à travers des ateliers de psychomotricité, d'expression corporelle... ou tout simplement en explorant l'espace (grimper, escalader, sauter...). Et si le temps le permet, tous profitent du jardin !



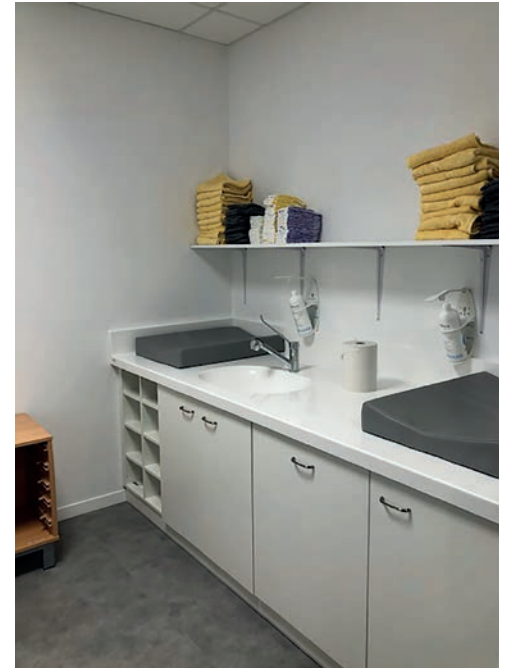
De 11h30 à 12h30, les bébés et les enfants sont réunis pour déjeuner.

Les repas sont fournis par le prestataire extérieur « Ansamble ».

Galipettes, sourires et gazouillis, il en faut de l'énergie ! La valeur nutritionnelle, la qualité gustative, la socialisation et le partage : les repas sont des temps forts dans la journée de l'enfant. C'est pourquoi « Ansamble » attache une très grande importance à leur élaboration et leur qualité. Élaborés par des diététiciens, les menus respectent le rythme de croissance et les besoins des bébés et des enfants en fonction de l'âge.

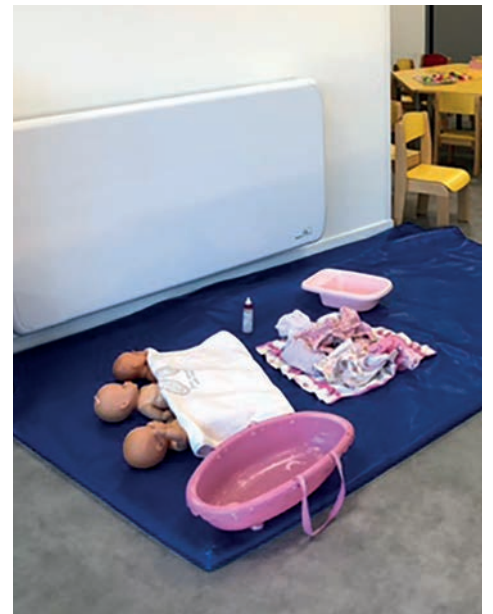
Vers 13h, les enfants se préparent à la sieste. Celle des bébés se fait à leur rythme. Après le passage à la salle de bain, les enfants se rendent dans leurs lits respectifs accompagnés d'une auxiliaire de puériculture qui restera près d'eux.

Le nécessaire de puériculture est fourni par la crèche : les couches,



les produits d'hygiène, la literie (gigoteuses...), les bavoirs, le lait en poudre...

Les levés sont échelonnés. Les enfants se réveillent, moments de petits câlins et jeux, puis passage à la salle de bain.



Entre 15h et 16h30, un goûter équilibré est proposé aux enfants et tous profitent de ce moment convivial. Ce temps fort est aussi l'occasion de fêter les anniversaires.

Les départs sont échelonnés.

Le blog de la crèche est alimenté par l'équipe qui ajoute des photos régulièrement.



Concours de Pâques

Comme chaque année, notre traiteur API restauration propose aux cantiniers la possibilité de participer à leur concours de Pâques. Le thème choisi était le lapin de Pâques.

Avec des palettes de bois et l'aide d'un ami, Cindy a confectionné le lapin de taille humaine. Les enfants l'ont mis en peinture et l'ont décoré.

À ce jour nous n'avons pas encore eu les résultats mais nous espérons gagner la première place afin de profiter d'une animation à la restauration scolaire.



Et si on faisait le carnaval

Pour ouvrir cette nouvelle session de centre de loisirs, Cindy, Directrice du centre de loisirs a choisi pour thème le carnaval.

De nombreuses activités ont été réalisées autour de ce thème et nos jeunes se sont vite plongés dans cette ambiance. En début de semaine, ils ont confectionné leur masque, des attrapes-clowns, des liquides décoratifs mis en bouteille, ont résolu une enquête policière, ont fait du sport, participé à de grands

jeux et ont assisté à un spectacle de magie.

Ils ont également pris part au spectacle de marionnettes entièrement élaboré par nos animateurs. Le centre de loisirs s'est terminé par une boum où les enfants étaient invités à venir déguisés.

Nos jeunes ont partagé de bons moments d'échange durant cette période.



Le LALP (Lieu d'Accueil de Loisirs de Proximité)

Tu as entre 11 et 17 ans !

Tu veux t'investir dans un projet (séjour, concert, sport,...) !

Tu veux juste partager un bon moment entre amis !

Greg et Julie sont là pour t'accueillir et t'aider !



On y trouve :

Une table de ping-pong, un billard, une télévision, une console de jeux vidéo, une cuisine (pour les ateliers culinaires et les repas organisés).

Tu veux rejoindre l'équipe, RIEN DE PLUS SIMPLE !

Retire un dossier soit en mairie soit au LALP, remplis-le et rapporte-le à Grégory avec ta cotisation de 10 €, il se fera un plaisir de t'inscrire et de t'intégrer au groupe. Il n'y a pas de date buttoir pour t'inscrire, tu le fais quand tu veux quelque soit le mois



de l'année. Ton inscription est valable pour une année.

Accueil :

Un programme d'activités est établi par les jeunes eux-mêmes et ont bien sûr l'obligation de s'inscrire pour y participer. Les adolescents peuvent le fréquenter librement, sans contrainte d'horaires, sauf en cas d'inscription à une activité.

Les animations selon le choix du groupe :

- Activités culinaires, sportives, tournois, jeux de société, jeux vidéo.



Les projets :

- Décors de Noël qui seront installés dans le village, séjour simple ou itinérant, participation au printemps des aînés et au téléthon, ...



- Petits personnages qui seront installés au niveau des passages piétons afin de les sécuriser.

Les sorties selon le choix du groupe :

- Aqualibi, Battlekart, laser game, escape game, patinoire, cinéma, restaurant, accrobranche, Ice mountain, bowling, ...



Pour les séjours, Greg et Julie vous soutiendront et vous aideront à les mettre en place (choix des activités, réservations, ...). Des actions d'autofinancement seront également mises en place afin de limiter au maximum la participation financière des familles.



Les horaires :

Pendant la période scolaire :

- Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi de 17h à 19h
- Mercredi de 14h à 18h

Pendant les vacances scolaires :

Du Lundi au vendredi de 14h à 18h.

Viens vite rejoindre l'équipe !



Allocation pour études

Chaque année, la municipalité offre une bourse aux jeunes à partir du collège et jusque 25 ans.

Conditions :

- avoir fréquenté en 2020/2021 un établissement scolaire à partir de la sixième,
- être âgé de moins de 25 ans au 1^{er} septembre 2020.

Fournir obligatoirement en mairie avant le 22 juin 2021 dernier délai :

- 1 certificat de scolarité 2020/2021,
- 1 relevé d'identité bancaire au nom des parents,
- 1 relevé d'identité bancaire du jeune majeur*.

* même si celui-ci a été fourni l'année dernière



A l'école, on fête l'arrivée du printemps

Le vendredi 12 mars, les écoliers étaient invités à participer au carnaval de l'école. Tous les enfants ont joué le jeu, ils sont tous arrivés déguisés.

Ce carnaval est l'occasion de fêter l'arrivée du printemps et des beaux jours. Pour l'heure, les enfants portaient de beaux costumes haut en couleurs. On y rencontrait beaucoup de princesses toutes aussi jolies les unes que les autres, des pompiers, policiers, pirates, sorciers (Harry Potter), monstres, super héros, chevaliers et un Pikachu.

Pendant que les enfants se

prêtaient à des séances photos et dansaient, Odile, Laëticia et Nathalie faisaient cuire les crêpes pour le petit déjeuner. Les enfants se sont régelés.

Ensuite, les écoliers sont sortis dans la cour afin de lancer les confettis. Une belle journée de carnaval qui aura apporté beaucoup de joie à nos petits.

Chasse aux œufs à l'école maternelle

Madame la cloche a fait un passage à l'école maternelle le jeudi 1^{er} avril, au grand plaisir des enfants.

De nombreux œufs ont été déposés dans la cour de l'école. Les élèves de chaque classe, à des horaires différents, sont sortis pour vite aller les ramasser.

Une fois le tout récolté, les enseignantes ont partagé de façon égale les œufs dans les jolis paniers confectionnés par les enfants.



Le trésor de Calicot Jack - une aventure au fil de l'eau

« Une bouteille qui flotte au fil de l'eau, un pirate qui a perdu son bateau... C'est le début d'une aventure qui nous emmène de la source à la mer. » Pour des raisons de sécurité sanitaire, chaque classe a eu sa séance à tour de rôle.

Ce spectacle a permis aux enfants de découvrir le circuit de l'eau et ses manifestations naturelles, la matière non-vivante et le vivant, le respect du milieu aquatique et le vocabulaire lié à l'eau.

A travers ce spectacle, les élèves ont participé à

différentes missions telles que la mise en service d'un moulin, la découverte des animaux d'eau douce (le castor, la grenouille, le grèbe huppé, la libellule, le brochet) et d'eau salée (l'oursin, le coquillage, le crabe, l'étoile de mer, l'hippocampe et le dauphin). A chaque étape de l'histoire, le chemin de l'eau se dévoilait : La source, le ruisseau, la rivière, le fleuve, la mer, l'évaporation de l'eau, les nuages et pour finir la pluie.

Une représentation enrichissante pleine de surprise qui a beaucoup plu aux enfants.



Diplômés 2021

La Municipalité, fière de ses diplômés, est heureuse de récompenser tous les jeunes ayant obtenu un CAP, BEP, BAC, BTS (ou équivalent) et diplôme universitaire.

Pour cela, vous devez vous inscrire en mairie auprès de Martine (avec votre relevé de notes) avant le **17 juillet 2021**.

Nous vous invitons par la même occasion à la **remise de récompense** qui se déroulera à l'espace intergénérationnel Louis Joseph Faidherbe, le **mercredi 15 septembre 2021 à 19h00**.

Pour des raisons d'organisation, merci de compléter et de retourner le **coupon réponse ci-dessous avant le mercredi 08 septembre 2021**.



Coupon réponse

à retourner en mairie avant le 08 septembre 2021

Nom :

Prénom :

Participera Ne participera pas

à la remise de récompense qui aura lieu le mercredi 15 septembre 2021 à 19h00.



L'école municipale de musique

L'école de musique est un service culturel municipal chargé de dispenser un enseignement musical. Elle rassemble 10 professeurs diplômés. Cette équipe pédagogique dynamique associe rigueur, discipline, mais également plaisir et divertissement pour vous enseigner au mieux l'art de la musique.

L'école de musique offre une formation aussi complète que possible. Trois modes d'apprentissage (cours individuels, cours collectifs, pratiques collectives) permettent aux élèves de se faire plaisir, de progresser et de s'épanouir dans leur pratique musicale.



L'école de musique compte environ 80 élèves de tous les âges. L'éveil musical est proposé aux enfants de 5 ans. L'apprentissage de l'instrument débute réellement à l'âge de 7 ans et est également enseigné aux adultes qui souhaitent se lancer

dans l'aventure.



Instruments enseignés

Saxophone, guitare, trompette, clarinette, flûte, piano, percussions, batterie, trombone et tuba.

Des cours de chant sont aussi donnés ainsi que les cours de formation musicale (solfège). Ceux-ci ne sont pas obligatoires si vous apprenez le chant ou la guitare.

A savoir que les instruments sont généreusement prêtés par l'harmonie.

Pratiques individuelles

Les cours de piano, flûte, saxophone, trompette, batterie/ percussions, guitare, trombone et tuba.



Pratiques collectives

Les cours de chant, d'éveil musical, de solfège, les ensembles instrumentaux et l'orchestre des jeunes.

Sources de plaisir et de rencontres, les pratiques collectives sous toutes ses formes sont au cœur de l'apprentissage de la musique.



L'orchestre des jeunes, comptant des élèves ayant 3 voire 4 ans de pratique, se réunit le samedi de 11h à 12h. Les élèves travaillent

divers morceaux dont les classiques de Walt Disney et musiques de films.

Les ensembles instrumentaux composés de 4 à 5 musiciens se rencontrent, par catégorie d'instrument et par niveau, à divers horaires de la semaine. Les débutants sont parrainés par un musicien confirmé, ce qui permet de le tirer vers le haut mais aussi pour l'aider.



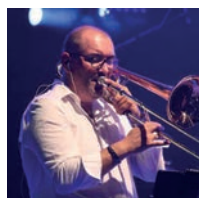
En complément, si vous le souhaitez, vous pourrez intégrer l'orchestre de l'harmonie Monchaux Prouvy dont le président M. Jean-Bernard Tritsch sera heureux de vous accueillir. Par ses concerts dans différents lieux et ses rencontres multiples, l'harmonie est un vecteur d'enrichissement et d'épanouissement culturel et social. Les répétitions de l'harmonie se déroulent le jeudi soir de 19h00 à 20h30.



Les professeurs interviennent également auprès des écoles. Ce qui permet aux enfants de découvrir une partie des instruments enseignés et qui sait, peut-être leur donner envie d'intégrer l'école de musique et d'apprendre à jouer d'un instrument.

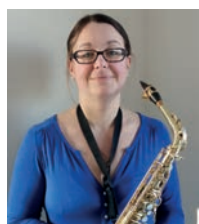
Présentation des professeurs et horaires de cours

Chaque cours instrumental dure environ 30 minutes et 45 minutes pour la formation musicale. Celle-ci est présentée sous forme de jeu et de manière ludique, on apprend le solfège en s'amusant.



Frédéric Parmentier – Directeur de l'école de musique et professeur de trombone tuba et de formation musicale (solfège)

Dispense ses cours instrumentaux le mercredi de 16h00 à 18h00, le jeudi de 17h30 à 19h00 et le samedi de 10h00 à 12h00 ; les cours de formation musicale ont lieu les lundi soir, mercredi après-midi, jeudi soir et samedi matin en fonction des années (de la 1^{ère} à la 7^{ème})



Virginie Baudour

Professeure de saxophone
Dispense ses cours le lundi de 17h00 à 20h00 et le jeudi de 18h00 à 19h00.



Damien Cazé

Professeur de trompette et de solfège

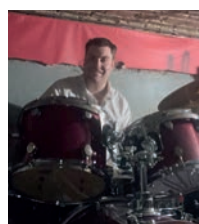
Dispense ses cours le mercredi de 13h00 à 19h00.



Stéphanie Martinage

Professeure de flûte

Dispense ses cours le mercredi après-midi et le samedi.



Logan Lelong

Professeur de percussions/batterie

Dispense ses cours le mercredi après-midi et le jeudi à partir de 17h30.



Cathy Gumez

Professeure de chant

Dispense ses cours le mercredi à partir de 16h30 et le jeudi à partir de 17h00.



Florent Waelkens

Professeur de guitare

Dispense ses cours le mardi de 16h30 à 18h00, le mercredi de 10h00 à 11h30 et le vendredi de 18h00 à 20h00.



Quentin Truye

Professeur de clarinette

Dispense ses cours le lundi de 17h00 à 20h00.



Alexandro Cordaro

Professeur de piano

Dispense ses cours le samedi de 8h30 à 15h30.



Stéphane Delsol

Professeur de percussions

Dispense ses cours les mardi et mercredi à partir de 17h30.



Inscriptions et tarifs :

Les inscriptions se dérouleront en mai, juin et septembre, les samedis de 10h00 à 12h00 à l'espace Jean-Marie Mallet. Le tarif est de 35 € l'année pour toute nouvelle inscription et de 70 € pour les extérieurs.

Les personnes inscrites durant l'année 2020/2021, seront exonérées des frais de réinscription pour l'année 2021/2022. Effectivement, suite à la crise sanitaire qui nous frappe depuis mars 2020, nous avons été contraints de fermer durant plusieurs mois notre école de musique.



Adoptez l'application Citykomi®, l'info locale notifiée en direct.

L'ACTUALITÉ DE PROUVY SUR SMARTPHONE

Soucieuse de vous informer sur ce qu'il se passe dans la commune, la mairie de PROUVY vient de déployer Citykomi®, votre nouveau service d'information en temps réel.

Citykomi®, c'est l'application mobile qui vous permet de recevoir les actualités et les alertes de PROUVY directement sur votre smartphone ou tablette. Une rue en travaux ? Un événement à venir ? Une alerte météo ?

Ne cherchez plus ces informations, avec Citykomi® vous êtes averti immédiatement !

UNE APPLICATION UTILE ET BIENVEILLANTE

Un service qui a fait ses preuves auprès d'autres collectivités. Depuis 2015, ce sont plus de 320 collectivités qui ont fait le choix d'informer leurs citoyens par le biais de Citykomi®.


Sans pub et sans collecter aucune coordonnée personnelle, l'application respecte votre vie privée et votre anonymat : pas de compte à créer, pas de numéro de téléphone ni d'adresse mail à fournir. Vous êtes libre de vous désabonner à tout moment si les informations ne vous concernent plus.

Plus d'informations sur www.prouvy.fr ou au 03 27 21 42 00.

L'ACTUALITÉ DE PROUVY SUR SMARTPHONE

- 1** > Téléchargez l'application Citykomi® sur votre smartphone ou tablette. C'est gratuit !



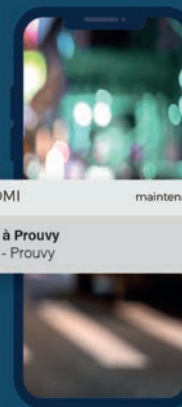
- 2** > Ouvrez l'application, touchez le symbole 
> Scannez le QR code ci-dessous pour vous abonner ou recherchez PROUVY à l'aide de la loupe.



FIL D'INFORMATION

> Prouvy Infos

- 3** > Dès qu'un message est publié, vous recevez aussitôt une notification pour le consulter dans Citykomi®.



Alors n'hésitez plus, télécharger vite cette application et restez informés !



Distribution des chocolats de Pâques aux écoliers

Suite à la crise sanitaire et pour la deuxième année consécutive, la chasse aux œufs a encore été annulée.

Pour pallier à cette suppression et surtout pour ne pas laisser les enfants sans la joie de recevoir leurs chocolats, la municipalité a décidé de leur distribuer directement à l'école

le vendredi avant Pâques. Cela ne remplacera pas la joie de les voir courir dans le parc pour chercher les œufs mais c'est tout de même un grand plaisir d'avoir pu les rendre heureux ne serait-ce qu'un instant.

Fête du travail

Son histoire commence à Chicago lors d'une journée de lutte menée par les syndicats de travailleurs américains pour obtenir la journée de travail de 8 heures. Puis au cours de leur congrès en 1884, les syndicats se donnent deux ans pour l'imposer aux patrons.

Ils choisissent la date du 1er mai 1886 pour débiter leur action au cours de laquelle 200 000 ouvriers ont obtenu la journée de travail de 8 heures. Le reste des ouvriers ne l'ayant pas obtenu ont entamé une grève à Chicago qui s'est répandue sur tout le territoire.

Trois ans plus tard, la IIème Internationale s'est réunie à Paris et décide de faire du 1er mai une journée de manifestation avec le même objectif que les ouvriers américains. C'est en 1919 que le 1er mai devient un rendez-vous social en France, bien que le premier objectif ait été atteint, la mobilisation des travailleurs ne

faiblit pas. En 1941, le Général Pétain fait officiellement du 1er mai la fête du travail. C'est 1947 que cette journée devient un jour férié, chômé et payé.

Pour honorer la mémoire des ouvriers morts au travail, un dépôt de gerbe a été fait au monument par les membres du conseil municipal et une minute de silence respectée.



Commémoration du 8 mai 1945

Soixante-seize ans plus tard, reliés par notre mémoire commune et épris de la même reconnaissance, nous nous unissons par la pensée et par notre hommage pour saluer le souvenir de celles et ceux qui ont combattu et abattu le fléau nazi.

Chaque tombe de soldats morts pour la France a été fleurie, un dépôt de gerbes au monument a été effectué, par Madame le Maire et les membres du conseil municipal, après avoir respecté une minute de silence en leur mémoire.





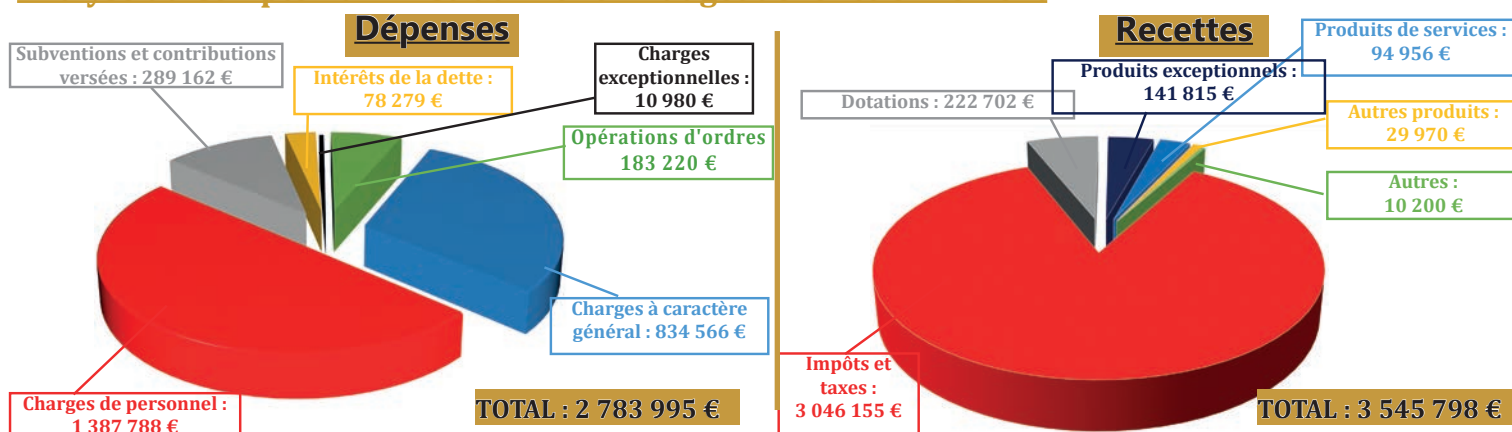
Vote du compte administratif 2020

Le conseil municipal a approuvé le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 le 30 mars dernier.

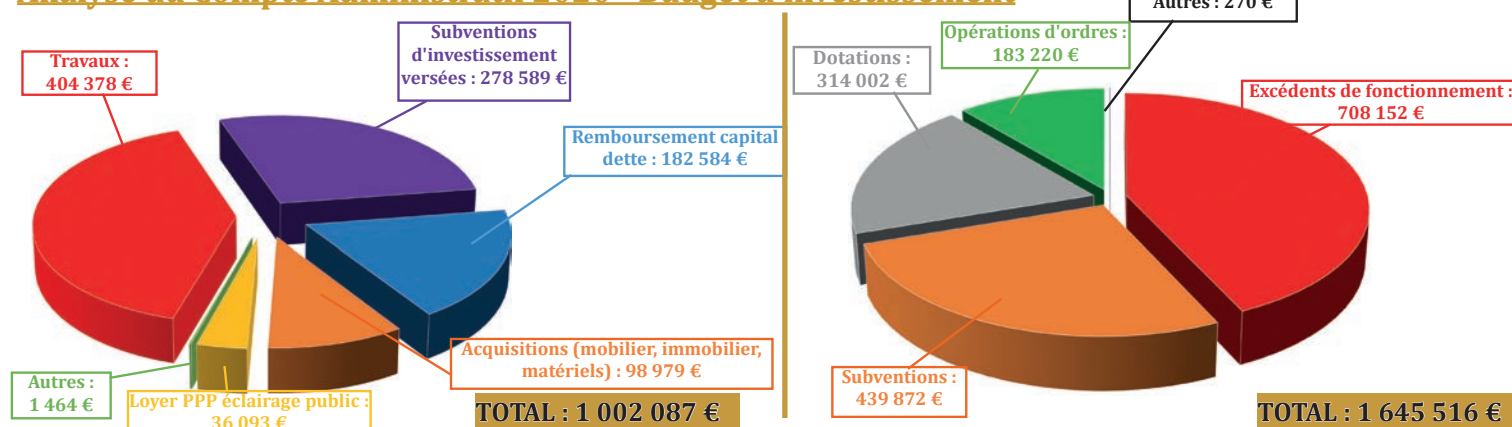
La crise sanitaire a entraîné une importante chute de l'activité économique. Malgré ce contexte, la ville de Prouvy affiche une situation financière satisfaisante. L'année 2020 a permis de dégager un excédent de 761 803 € qui vient conforter un résultat de clôture de 1 918 311 € sur le budget 2021.

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Total des dépenses	2 783 995 €	Total des dépenses	1 002 087 €
Total des recettes réelles	3 545 798 €	Total des recettes	1 645 516 €
Excédent 2020	+ 761 803 €	Résultat de l'exercice 2020	+ 643 429 €
Report antérieur	1 195 231 €	Report résultat antérieur	- 682 152 €
Résultat cumulé au 31/12/2020	1 957 034 €	Résultat cumulé au 31/12/2020	- 38 723 €
Résultat de clôture 2020 :		1 918 311 €	

Analyse du Compte Administratif 2020 - Budget de fonctionnement



Analyse du Compte Administratif 2020 - Budget d'investissement



Vote du budget primitif 2021

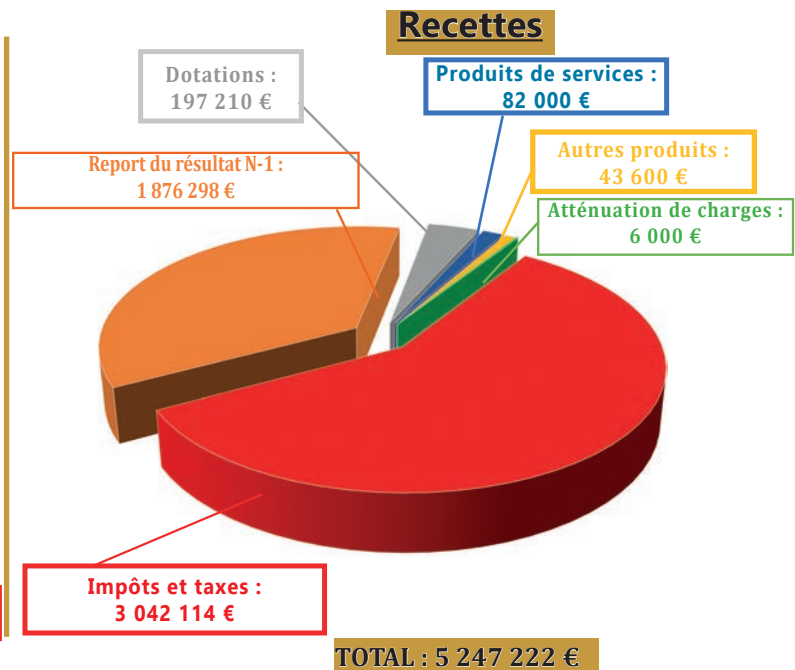
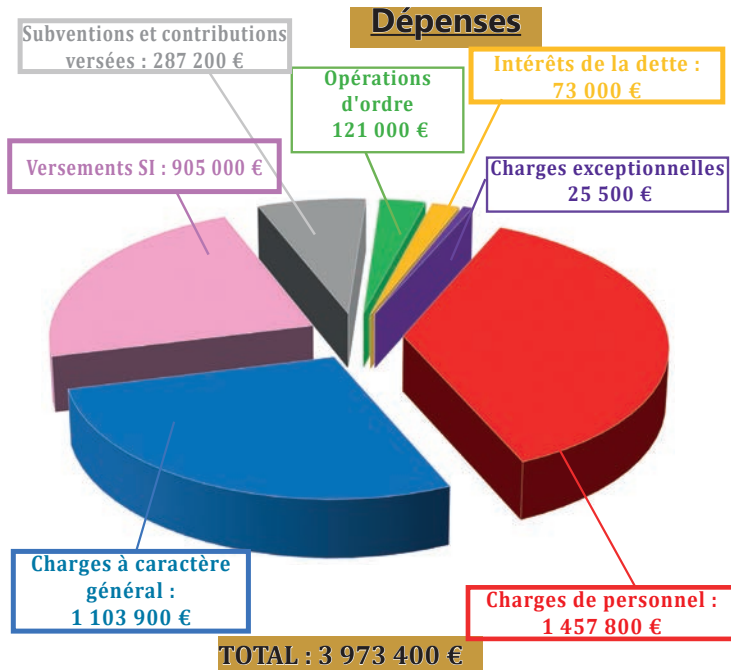
Lors de la séance du 30 mars 2021, le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le budget primitif 2021.

La ville de Prouvy investira cette année la somme de 1 631 835 € dans les projets suivants : création d'un parking d'une vingtaine de places face à l'école maternelle, travaux de rénovation énergétique de la salle de sport, aménagement d'un parcours santé sur le chemin de Valenciennes, poursuite des travaux d'éclairage public via le PPP, versement de la 3ème échéance pour financer les travaux de requalification du Centre Bourg, équiper l'école primaire de tablettes numériques...

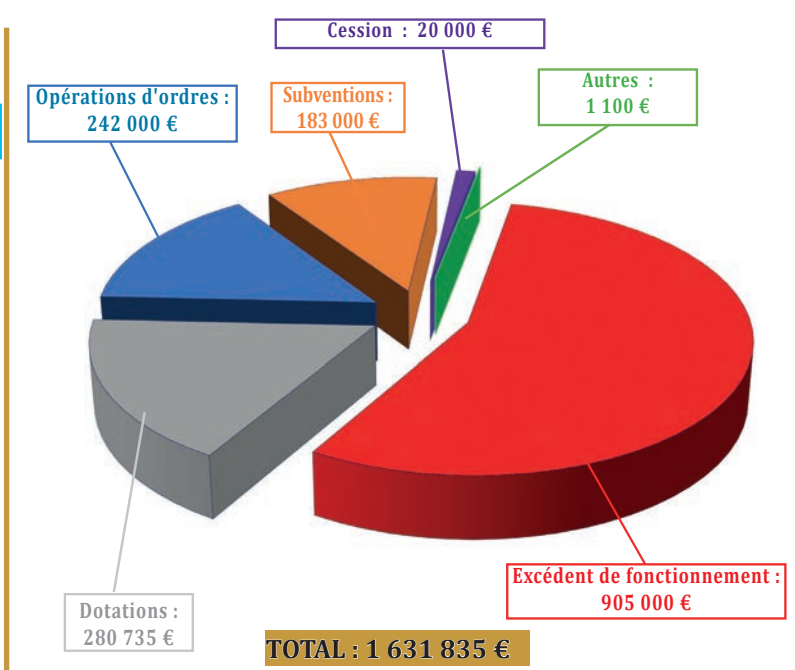
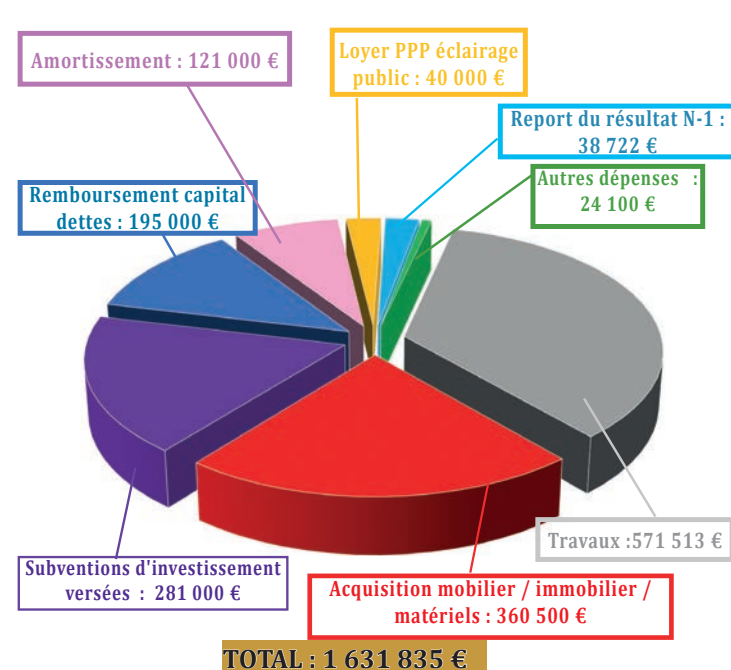
L'ensemble de ces investissements seront financés par les fonds propres de la ville après déduction des subventions obtenues de nos partenaires. Une capacité à investir et donc à agir qui repose sur une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, afin de les maîtriser et ainsi préserver la capacité d'autofinancement de la commune sur le long terme.

Dépenses		Recettes	
Section de fonctionnement	3 973 400 €	Section de fonctionnement	3 370 924 €
Section d'investissement	1 593 113 €	Section d'investissement	1 631 835 €
Report résultat antérieur d'investissement	38 722 €	Report résultat antérieur de fonctionnement	1 876 299 €
TOTAL BUDGET	5 605 235 €	TOTAL BUDGET	6 879 058 €

Section de Fonctionnement



Section d'investissement





Une journée de droits de la femme pas comme les autres

Le lundi 8 mars comme partout dans le monde, à PROUVY nous avons célébré la Journée Internationale des Droits des Femmes.

La municipalité et l'association Femmes Solidaires se sont données rendez-vous sur le parvis de la mairie afin d'enterrer une capsule temporelle, dans laquelle étaient inscrits les droits des femmes en 2020.

Nous nous sommes données rendez-vous

dans 10 ans, même jour, même heure, mêmes DROITS ???



Marches exploratoires :

Dans le cadre d'une action en faveur de la promotion de l'égalité femmes/hommes, le conseil municipal a voté à l'unanimité la signature de la Charte Européenne pour l'égalité des hommes et des femmes dans la vie locale.

Officiellement signée le 8 Mars dernier lors de la journée internationale des droits des femmes, la commune s'engage à proposer des plans d'actions en vue d'améliorer les conditions d'égalité sur les plans professionnels et sur les politiques du territoire.

Impulsée par les élus locaux, une commission égalités femmes/hommes composée de Isabelle Choain, Bérénice Marousez, Kheira Benazouz, Christine Havez, Renaud Cousin et Gisèle Faidherbe, Présidente de Femmes Solidaires, est mise en place depuis le 3/03/2021 dans laquelle chaque Prouvysienne et Prouvysien est invité à s'y associer.

Toujours dans le contexte de sa politique de promotion de la « mixité », la ville de Prouvy souhaite développer des marches exploratoires.

Nées au Canada dans les années 1990, les marches exploratoires sont des diagnostics de terrain. Elles sont menées par un groupe de femmes dans leur quartier d'habitation. Ces « marcheuses » identifient les éléments d'aménagement du territoire qui sont à l'origine d'un sentiment d'insécurité, puis élaborent des propositions d'amélioration de la situation.

A Prouvy, notre objectif est de donner la parole à la population, hommes, femmes, enfants de tout âge et de les rendre acteurs de leur quartier.

C'est en arpentant le quartier pour le rendre plus sûr, en revisitant et en se réappropriant les espaces publics pour qu'ils soient davantage accessibles aux femmes, en proposant des aménagements pour circuler librement dans la ville de jour comme de nuit que nous améliorerons notre environnement.

La parole est à la population, à elle de s'exprimer, de faire des recommandations sur son quartier.

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 10 septembre 2021 sur le parking du cimetière à 20h00 pour notre première marche exploratoire.

Après l'effort, le réconfort ! Nous nous retrouverons ensuite autour d'une collation qui clôturera ce premier événement qui s'inscrit dans le cadre de la politique de la ville.



Appel à candidatures

Les Commissions Extra-Municipales ont pour objectif d'associer des citoyens à la vie de la commune. Elles offrent l'opportunité de s'informer sur les affaires de la commune et d'engager un dialogue avec les élus.

Les commissions extra-municipales peuvent être appelées à émettre des avis sur des questions ou des dossiers qui leur seront soumis par la municipalité dans les domaines concernant la vie de la commune.

Chaque membre de commission extra-municipale est tenu individuellement à l'obligation de réserve, et ne peut en aucun cas communiquer sur les travaux de la commission à l'extérieur sans autorisation du Maire ou du vice-président de la commission.

Si vous êtes désireux de faire partie d'une des commissions suivantes, vous devez transmettre votre candidature motivée en remplissant et en retournant en mairie le formulaire ci-dessous avant le 31 août 2021.

- Commission extra-municipale travaux - urbanisme -environnement - cadre de vie
- Commission extra-municipale solidarité humaine - aînés - éducation- logement
- Commission extra-municipale sports - jeunesse - loisirs - vie associative
- Commission extra-municipale fêtes - cérémonies - vie de quartier - culture
- Commission extra-municipale égalités femmes / hommes

Formulaire de Candidature

Nom - Prénom

Âge

Email @

Téléphone : / / / /

Adresse :

Je postule pour la :

- Commission extra-municipale travaux - urbanisme -environnement - cadre de vie*
- Commission extra-municipale solidarité humaine - aînés - éducation- logement*
- Commission extra-municipale sports - jeunesse - loisirs - vie associative*
- Commission extra-municipale fêtes - cérémonies - vie de quartier - culture*
- Commission extra-municipale égalités femmes / hommes*

* Cochez la case correspondant à la commission choisie

Précisez en quelques lignes les motivations qui vous amènent à poser votre candidature*

Toutes les candidatures seront étudiées et les différentes commissions municipales procéderont à la désignation des Prouvysiens les plus impliqués et motivés.

* Informations obligatoires



Une locomotive à l'entrée du village

Depuis quelques temps, nos agents ont travaillé sur la fabrication d'un objet afin d'embellir un espace vide du village. Celui-ci doit se fondre dans le paysage et lui correspondre comme l'avion posé il y a quelques années au rond-point Nungesser qui se trouve à proximité de l'aéroport.

Après l'élaboration du plan, ils se sont investis dans la recherche d'objets et de matériel pouvant être recyclés, ce qui permet de leur donner une « seconde vie » et surtout de n'engendrer aucune dépense.

Aujourd'hui, la locomotive est installée et fleurie. Une très belle initiative.



Monsieur le Sous-Préfet en visite à la future Maison médicale...

La ville de Prouvy a eu l'honneur de recevoir Michel Chpilevski, Sous-Préfet de Valenciennes, le jeudi 11 mars.

En effet dans le cadre du plan de relance de l'État, notre projet de maison médicale nous a permis d'être subventionnés à hauteur de 347 000 €, à laquelle s'est ajoutée une rallonge budgétaire de 200 000 €. Ce projet d'un montant de 820 000€ a été financé à près de 60% par ce dernier.

Ce programme correspond parfaitement au Plan de Relance Gouvernemental pour les raisons suivantes : la santé (8 cabinets médicaux et paramédicaux), le logement (18 maisons sortiront de terre pour 2023/2024), l'environnement (pompe à chaleur et récupérateurs d'eau) et le commerce (trois cellules

commerciales).

... Avancée des travaux

Un chaînage en maçonnerie a été fait sur les murs de l'étage afin de renforcer la structure puisqu'à l'époque de la construction de l'école des filles cela n'était pas encore d'actualité. Un chaînage incliné a également été fait puisque la hauteur sous pointe du pignon du bâtiment est supérieure à 1,5 m.

Le sablage des murs est terminé et le plancher du grenier enlevé. La charpente et le remplacement du plancher sont en cours.

Les travaux se déroulent normalement selon l'agenda déterminé lors des différentes réunions. La réception des travaux devrait se faire courant du troisième trimestre.



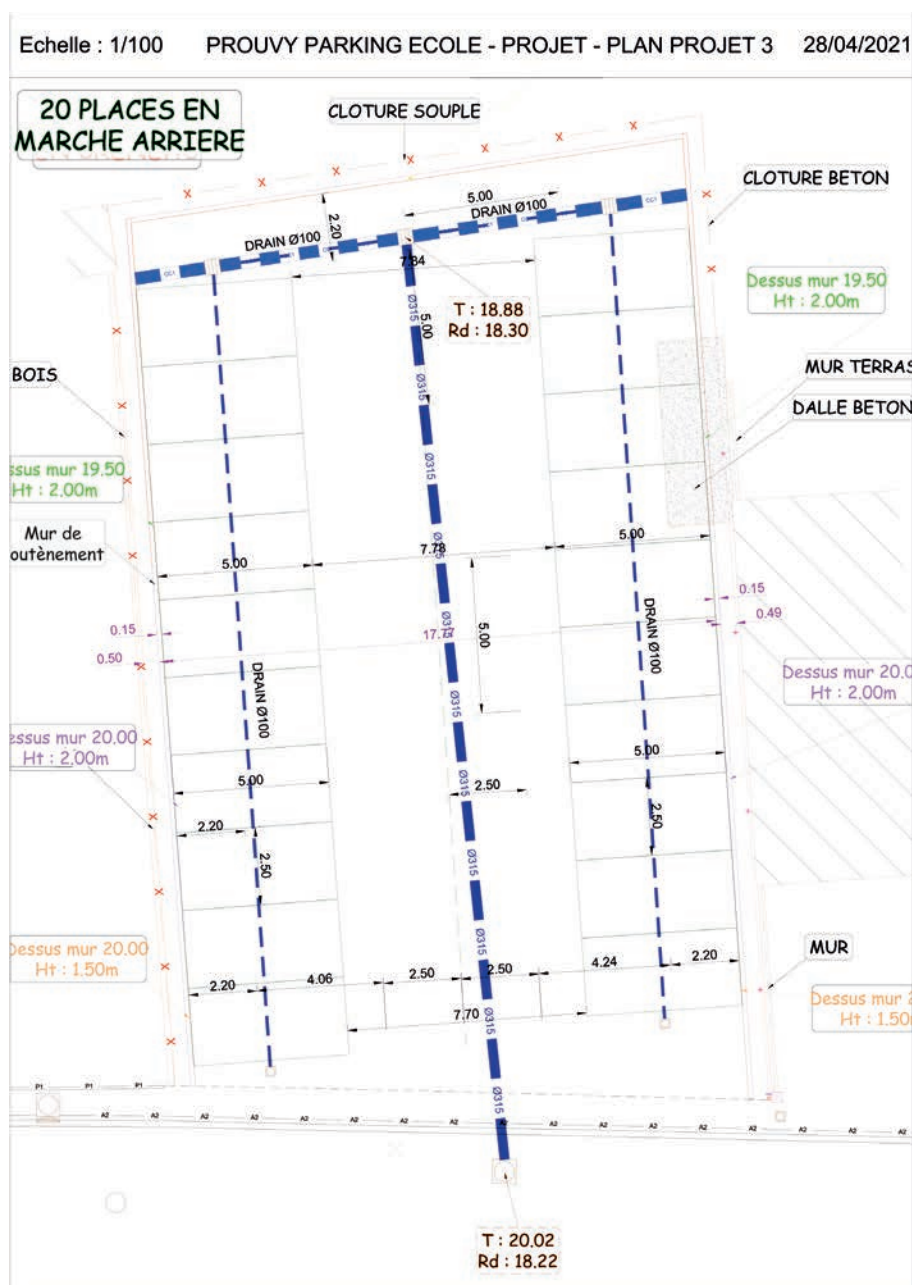
Construction d'un parking - Rue des Poilus

Afin de sécuriser les abords de l'école maternelle Jean Rostand et d'assurer également la tranquillité des résidents de la rue des Poilus, les élus ont pris la décision de construire un parking.

Ce parking sera doté de 20 places, ce qui permettra aux parents de stationner plus facilement et surtout sans gêner le voisinage. Il est vrai qu'actuellement le nombre de places est limité et pose de nombreux problèmes que ce soit aux abords de l'école ou dans la rue qui mène à celle-ci. Souvent le stationnement est assez anarchique et il devient difficile de descendre cette rue en voiture.

Le coût des travaux et l'achat du terrain revient à 170 000 € auquel nous pouvons soustraire une subvention de 60 000 €.

Ces travaux débuteront dès le mercredi 07 juillet et se termineront fin août afin qu'il n'y ait aucune gêne pour la rentrée scolaire de septembre.



Passage à l'éclairage à leds

Dans le cadre du contrat PPP de l'éclairage public, des travaux (changement de luminaires : passage à leds) ont été réalisés la semaine du 22 mars.

Ce sont en tout 153 coupoles qui ont été changées et qui permettront une meilleure visibilité ainsi qu'une économie d'énergie d'environ 72 %. Le coût de ces travaux s'élève à 120 000 €. Ce sont les rues de l'aérodrome, des cerisiers, des tilleuls, des érables, des peupliers, des sorbiers, impasse des cytises, avenues des sports et des bouleaux, squares des prunus et châtaigniers qui étaient concernées.

Au début de ce contrat, la consommation énergétique annuelle était 483 946 Kwh, en huit années, nous avons réduit celle-ci à 307 637 Kwh, soit 37 % d'économie d'énergie grâce à la rénovation ; sur les 567 points lumineux, 40,39 % sont maintenant en LED.





Une nouvelle aire de jeux sortie de terre

Depuis quelques semaines, les enfants du village peuvent désormais profiter d'une nouvelle aire de jeux installée par nos agents, résidence Martha Desrumaux.

Cette aire est composée d'un pont des singes en bois et corde, d'un jeu sur ressort, d'un tourniquet, d'une balançoire tape-cul à quatre places et d'un module comprenant un mur d'escalade et d'un toboggan.

Cet espace est **réservé aux enfants de 3 à 8 ans** sous surveillance d'un adulte.



Changement de fonctionnement des feux

Le fonctionnement des feux tricolores de l'école primaire a été modifié

Désormais, les feux restent toute la journée à l'orange clignotant. Pour traverser en toute sécurité, il vous suffit d'appuyer sur le bouton réservé aux piétons pour que les feux passent au rouge pour les véhicules.

Béguinage : la Houblonnière

Lors de notre dernière visite, nous avons constaté l'avancée des travaux.

Actuellement, l'agencement des logements progresse. Concernant l'extérieur, les ouvriers préparent l'assainissement et des tranchées ont été creusées pour y passer le raccordement électrique que ce soit pour l'éclairage intérieur ou pour les luminaires et la caméra de surveillance.

Si le calendrier est respecté, les logements pourraient être attribués pour le mois de septembre.



Concours des Maisons Fleuries

du 16 juin au 12 septembre 2021

2 passages auront lieu les 26 juin et 04 septembre

Règlement

Article 1 : Le concours des maisons fleuries est ouvert aux habitants de la commune, après inscription auprès de la mairie.

Article 2 : Le concours des maisons fleuries est basé essentiellement sur la qualité de la décoration florale. Mais il tient compte également de l'aménagement des abords qui sont visibles de la rue.

Un minimum de fleurissement est exigé. Le jury devra valider l'inscription selon son fleurissement.

Article 3 : Peuvent participer au concours des maisons fleuries :

- les particuliers et les commerçants,
- les maisons d'habitation individuelles ou collectives
- Les commerces et les établissements industriels.

Article 4 : Le concours des maisons fleuries est organisé par un comité désigné par Madame le Maire.

Article 5 : L'adhésion au concours entraîne de la part des candidats l'acceptation sans réserve du présent règlement ainsi que les décisions prises par le comité.

Article 6 : Les 3 premiers se verront attribuer une carte cadeau et les suivants un cadeau .

Article 7 : Les lauréats des trois dernières années ne pourront prétendre aux premières places afin de faire plaisir à tous les participants.



BON DE PARTICIPATION

à retourner en mairie avant le 16 juin 2021

NOM :PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

Je soussigné(e) autorise ou n'autorise pas à photographier ma propriété pour ce trophée et à l'utiliser lors d'événements municipaux (rayer la mention inutile).

La réception des remises de récompenses se déroulera (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire) **le vendredi 24 septembre 2021 à 19h00, salle polyvalente Maurice Vandeville (restauration scolaire).**

Pour des raisons d'organisation, merci de confirmer votre présence à la réception.

Je serai présent(e) à la réception du 24/09 oui non

SIGNATURE



Récépissé d'accusé de réception 2021

• Cette partie du bulletin d'inscription vous
• sera remise après enregistrement de votre
• inscription.

• Nom :

• Prénom :

• Adresse :

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

Cadre réservé à l'administration

Cachet de la mairie



Hommage à notre ami Jacques

Accueilli au sein de la mairie, qui fut sa deuxième maison pendant plus de 30 ans, Madame le Maire, entourée de l'ensemble des élus, a souhaité accompagner Jacques dans sa dernière demeure. Madame le Maire a rendu un hommage émouvant à son ami parti le 05 février à l'âge de 76 ans, victime d'une maladie contre laquelle il a courageusement lutté pendant plusieurs années. De nombreux Prouvysiens se sont réunis pour saluer la mémoire de cet homme travailleur connu de tous pour son engagement. « Je n'oublierai jamais l'ami toujours fidèle, le guide bienveillant, le camarade de route avec qui j'ai partagé tant de complicité et d'engagement », nous confiait Madame le Maire.

Jacques était un homme de valeurs et de principes qui laisse derrière lui une famille pour laquelle il était le pilier. Il était un modèle pour ses enfants. Il était de ceux sur qui l'on pouvait compter, un élu généreux et à l'écoute, un mari aimant, un papa et un papy attentionné.



Amoureux de sa commune et très investi, Jacques aura marqué de son empreinte la vie locale en étant en 1977, à son premier mandat conseiller municipal, puis adjoint aux travaux, suivi d'un mandat où il était adjoint aux finances.



ÉLECTIONS DE 2008

Il a démissionné en 1998 où il était conseiller dans l'opposition et a repris ses fonctions d'adjoint aux travaux en 2008. Il a souhaité stopper son engagement d'élue en 2016.



REMISE DE MÉDAILLE POUR SES 30 ANNÉES DE SERVICE

Il s'est engagé activement au sein de L' Amicale Laïque, association construite autour de la défense et du soutien de l'école publique (d'où son partenariat privilégié avec les écoles). Association à but non lucratif dont le rôle est d'animer la vie sociale de l'école en collaboration avec l'équipe pédagogique. Ce bénévolat a débuté en même temps que son premier mandat en 1977 auprès d'Arthur Surmont et s'est terminé en 2017, soit 40 années où Jacques s'est consacré au bien-être des enfants.



Il a participé à de nombreuses manifestations comme la remise des prix, le marché de Noël, le Noël des enfants, ...



TÉLÉTHON 2011

Il soutenait activement l'association Femmes Solidaires avec laquelle il s'est rendu à Paris, accompagné de son épouse et de ses enfants, pour manifester pour les droits de la femme.



En 1991, il s'est rendu à Éternit pour porter son soutien aux employés en grève en leur distribuant du café. Bref c'est une vie bien remplie, avec ses joies et ses peines, qu'a vécu Jacques.

Les élus, actuels et anciens, le personnel communal et les Prouvysiens seront toujours reconnaissants pour ses si nombreux engagements au service des autres (souvent au détriment de sa famille) et son investissement pour notre village.



Quelques dates qui ont marqué l'engagement de Jacques



Construction d'une salle des sports - décembre 1979

Signature du contrat PPP (Partenariat Public Privé) de l'éclairage public - 10 février 2012



Pose de la première pierre de l'extension de l'école primaire - 1987

Inauguration de l'école maternelle - 12 septembre 2012



Pose de la première pierre pour les 75 nouveaux logements (résidence La Maladrie) - 27 avril 1982

Inauguration de la salle des sports - 06 juin 2014



Inauguration de l'Avenue des Sports - 10 septembre 2011

Inauguration de la résidence E. Ferrari 09 octobre 2015



Divers défilés du 1^{er} et 8 mai, 14 juillet, 11 novembre

Inauguration du véhicule publicitaire - 17 juin 2016



Carnet de vie

Ils ont poussé leur premier cri ...

- Wojtas Charlie, né le 2 janvier 2021
- Jalain Raphaël, né le 31 janvier 2021
- Pilette Cochin Gabin, né le 3 février 2021
- Khayi Milhane, né le 31 janvier 2021
- Colette Irys, née le 27 février 2021
- Sardinha Bernhard Eyden, né le 28 février 2021
- Marécaille Marceau, né le 6 mars 2021
- Jacquemin Isaac, né le 19 mars 2021

Ils se sont dit oui...

- Pantano Pierre & Farineaux Pauline, le 22 février 2021
- Lips Jérémy & Ramette Marie, le 22 mai 2021

Ils nous ont dit adieu...

- Augustiniak Julianne, le 7 janvier 2021
- Bonifacio José, le 17 février 2021
- Despret Paulette, le 18 avril 2021
- Soualle Ginette, le 12 mai 2021



Remise de médaille pour 60 ans de pratique musicale et 45 années de direction

Hommage à Yves-Marie Quiévy

Né en 1948, Yves-Marie Quiévy a fait ses débuts de musiciens en 1953 où il apprend le solfège et le tambour. En 2019, Yves-Marie a eu 65 années de pratiques musicale et 50 années de direction. Pour des raisons de Santé, ces médailles n'ont pas pu lui être remise au cours d'une cérémonie officielle. On a toujours espéré pouvoir le faire... Mais Yves-Marie décède le 17 mars 2021. Son état de santé ne s'améliorait pas, et demander à Yves-Marie d'apparaître diminué en public... impensable ! Les médailles lui ont été remises à titre posthume le dimanche 21 mars 2021.



Yves-Marie avait un caractère bien trempé, qu'il aura mis pendant toutes ces années au service de la défense de sa passion : La musique. Passion transmise par son père qui avait créé la société des Joyeux bigophons de Monchaux en 1947, devenu Harmonie Communale Monchaux-Prouvy en 1981, et à laquelle Yves-Marie associe l'école de musique municipale de Prouvy, sous l'impulsion de Maurice

Vandeville.

Yves-Marie a toujours un peu impressionné les jeunes élèves au cours de solfège débutant, cours qu'il affectionnait particulièrement, car il disait que pour bien pousser, il fallait planter le tuteur bien droit.

Son dévouement pour l'Harmonie fondée par son père a toujours été à la hauteur de son caractère passionné, qui a permis à tant de musiciens, et d'auditeurs, de partager de très grands moments musicaux : concerts de Sainte-Cécile, concerts de Gala, dont un avec le 43ème de Lille en 1997, concert de Walt-Disney, participation aux concours d'harmonie... toujours associés à des grands moments de tension pour lesquels son épouse, Marie-Monique, essaiera tant bien que mal d'atténuer les effets.



Le 04 juin 2017, il a organisé, en partenariat avec l'harmonie d'Aulnoy Lez Valenciennes, les 70 ans de l'harmonie de Monchaux Prouvy. Pour l'occasion, un concert gratuit sur le thème du cinéma était ouvert aux

Prouvysiens. Ce fut l'occasion pour Madame le Maire de lui remettre la médaille départementale pour ses années de service.



Mais les premiers problèmes de santé viennent assombrir l'horizon en 2015. Yves-Marie n'aura de cesse de les minimiser, lui qui a toujours eu une santé de fer. Le comité de l'harmonie lui suggère de profiter de son sous-chef pour lever le pied et prendre un peu de repos... Il se fâche en reprochant une intention de mise à la retraite déguisée !

C'est du Yves-Marie pur jus, mais le comité à l'habitude ! Sur demande du centre de gestion, Yves Marie a pris sa retraite en décembre 2018.



PLAN PRÉVENTION CANICULE 2021



Les personnes âgées, en situation de handicap ou isolées familialement ou géographiquement et vivant à leur domicile peuvent se faire connaître auprès du CCAS via ce formulaire.

Ces données permettront de les prévenir d'éventuels risques de canicule et au besoin de les aider.

FORMULAIRE INDIVIDUEL D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Âge : Né (e) : / /

Adresse :

Tél (domicile) : Tél (portable) :

E-mail : @

Personne âgée de 65 ans et plus

Adulte en situation de handicap

Coordonnées de votre médecin traitant et des personnes intervenant régulièrement à votre domicile et horaires de présence

	Nom	Téléphone	Adresse	Horaires
Médecin	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Aide à domicile	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Aide soignante	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Infirmière	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres (précisez)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Questionnaire complémentaire et confidentiel

Vous vivez seul ?

oui non

Recevez-vous régulièrement de la visite ?

oui non

Faites-vous vos achats alimentaires vous-même ?

oui non

Disposez-vous d'un dispositif de téléalarme ?

oui non

Pouvez-vous nous indiquer vos périodes d'absence

Juillet : du / / au

Août : du / / au

Coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence

Contact n°1 (précisez votre lien : famille, amis, voisins,...)

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél (domicile) :

Tél (portable) :

Période d'absence :

Coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence

Contact n°2 (précisez votre lien : famille, amis, voisins,...)

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél (domicile) :

Tél (portable) :

Période d'absence :



Banquet et semaine des aînés

Une fois par an, le Conseil Municipal et la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale mettent à l'honneur leurs aînés en les conviant à un repas festif.

Cette année, le banquet se déroulera le **Dimanche 03 Octobre 2021** à 12h00, salle des fêtes de Prouvy (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire). Nous vous laissons le soin de choisir la date qui vous conviendra le mieux.

Les élus se proposent de venir chercher les personnes qui ne peuvent se déplacer seules (sur inscription).

Afin de permettre une bonne organisation, merci de déposer votre coupon réponse ci-contre en mairie, avant le samedi 18 septembre, aux heures d'ouverture de celle-ci.

Si éventuellement, nous serions une fois de plus dans l'obligation d'annuler ce moment festif, vous en serez informés par courrier.

Rentrée des aînés

Suite à l'annulation, au mois d'avril, du printemps des aînés, nous vous proposons la rentrée des aînés qui se déroulera du Mardi 02 au Vendredi 05 novembre 2021 (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire).

Au programme :

Mardi 02 novembre : Loto et juste prix

Judi 04 novembre : Journée intergénérationnelle (jeux d'antan, jeux de société), activités manuelles

Vendredi 05 novembre : Après-midi spectacle et animation dansante.

A l'issue de cette semaine et pour vous remercier de votre participation, un cadeau vous sera offert, à condition d'avoir été présent au moins à deux après-midis de la semaine.

Sortie des aînés (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire).

La sortie aura lieu le samedi 23 octobre 2021. Le matin, vous visiterez le musée de la Fête Foraine de Lille. Ensuite, nous partagerons un déjeuner spectacle au CHAPITÔ durant lequel nous admirerons la « Revue des 3 Parades » et danserons.

A l'issue de cette journée, nous vous proposerons une petite collation à la salle des fêtes.

Attention changement !

Conditions de participation :

À partir de cette année, afin de pouvoir s'inscrire aux différentes manifestations relatives aux aînés, il faudra avoir 62 ans dans l'année civile.

Nouveau mode d'inscription !

Il n'y aura plus d'invitation personnelle envoyée par courrier. Nous vous proposons une nouvelle méthode d'inscription pour le banquet, la semaine et la sortie des aînés. Inscrivez-vous en une seule fois grâce aux coupons réponses ci-contre, que vous découperez. Ceux-ci seront à déposer à Martine en mairie qui vous remettra le récépissé pour confirmer votre inscription.

Les personnes non présentes au banquet se verront distribuer un colis dans les semaines qui suivront ce repas. Attention, pour y prétendre, n'oubliez pas de retourner votre coupon réponse en mairie.

Récépissé d'inscription au banquet des aînés
Dimanche 03 octobre 2021

Madame
Nom : Prénom :
 oui non

Monsieur
Nom : Prénom :
 oui non

Aller retour en voiture

Le banquet des Aînés

(sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

Dimanche 03 Octobre 2021

à la Salle des Fêtes de Prouvy

À partir de 12h00

Madame

Nom : Prénom : Née le :

Monsieur

Nom : Prénom : Né le :

Adresse : Tél :

Madame participera au repas

oui non

Monsieur participera au repas

oui non

J'ai besoin que l'on vienne me chercher

Récépissé d'inscription à la semaine des aînés
du 02 au 05 novembre 2021

Madame
Nom : Prénom :
 Collation

Monsieur
Nom : Prénom :
 Collation

Aller et retour en voiture

Semaine des aînés du 02 au 05 novembre 2021

(sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

Madame

Nom : Prénom : Née le :

Monsieur

Nom : Prénom : Né le :

Adresse : Tél :

Cochez les jours auxquels vous participerez

Mardi 02/11 : Loto - Juste prix

Jeudi 04/11 : Journée intergénérationnelle (Jeux d'antan, jeux de société, activité manuelle)

Vendredi 05/11 : Spectacle

Aller et retour en voiture

Récépissé d'inscription à la sortie des aînés
Samedi 23 octobre 2021

Madame
Nom : Prénom :
 Sortie

Monsieur
Nom : Prénom :
 Sortie

Collation

La Sortie des Aînés

(sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

Madame

Nom : Prénom : Née le :

Monsieur

Nom : Prénom : Né le :

Adresse : Tél :

Madame participera à la sortie et à la collation

Monsieur participera à la sortie et à la collation

Le Samedi 23 Octobre 2021

Visite du Musée de la Fête Foraine et

Repas spectacle au Chapitô de Lille

Collation à l'issue de la sortie à la Salle des Fêtes de Prouvy

PROUVY

EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !



!
Toute l'actualité de la mairie en temps réel

Avec Citykomi®, l'application des collectivités **zéro pub zéro donnée personnelle.**

1

► **TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION CITYKOMI®**
C'est gratuit !



2

► **FLASHEZ CE QR CODE** pour vous abonner



3

► **RECEVEZ VOS ALERTES EN DIRECT** sur votre smartphone



Mairie
12 rue de la Mairie
59121 PROUVY
Tél. : 03 27 21 42 00



MIK STUDIO GRAPHIQUE | www.mikstudio.com